



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

15 octobre 2026

CHINE-TOGO :

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE

Lomé, 15 oct. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, entend faire du partenariat sino-togolais, notamment dans le domaine de l'innovation technologique, un levier d'accélération de la transformation structurelle de l'économie nationale.

En visite officielle en Chine, il a su placer la diplomatie au cœur de cette ambition à travers une immersion effectuée le mercredi 14 octobre dans les écosystèmes d'innovation.

Au Monde des robots, le Président du Conseil a pu apprécier les avancées de la robotique et le potentiel de l'automatisation dans des secteurs clés tels que l'industrie, la logistique, l'agriculture et les services.

Cette démarche ouvre des perspectives de coopération entre le Togo et la Chine, notamment en matière de transfert de savoir-faire, de développement des compétences technologiques et de promotion de l'innovation.

Le Président du Conseil s'est également rendu à l'exposition consacrée à la technologie 6G où il a su explorer la prochaine génération des télécommunications. Avec les avancées attendues en matière de connectivité et d'intégration de l'intelligence artificielle, cette visite dessine de nouveaux horizons pour la transformation numérique.



Le Président du Conseil sur le site Au Monde des robots

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-7
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----7-16
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----16-17
SPORTS	-----17-19

Déjà engagé dans le développement des services numériques, le Togo poursuit ses efforts pour améliorer la connectivité, renforcer la formation et développer les compétences nationales.

Cette dynamique s'étend également au secteur éducatif, engagé dans une transformation portée par plusieurs réformes structurelles, dont la création de l'Ecole Nationale Polytechnique (ENP) et l'opérationnalisation des Classes-Métiers dès l'année scolaire 2026-2027.

Elles ambitionnent également de promouvoir l'adoption des technologies émergentes et d'accélérer la transformation numérique des entreprises et des services publics, contribuant ainsi au renforcement des compétences nationales et à la modernisation de l'économie togolaise.

Cette orientation vise à favoriser l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, à rapprocher les apprentissages des réalités du monde professionnel et à mieux préparer les jeunes aux exigences du marché du travail.

D'ores et déjà, les deux structures visitées ont marqué leur adhésion à la politique de valorisation technologique et d'innovation portée par le Président du Conseil. Elles se sont engagées à offrir des formations gratuites aux meilleurs étudiants togolais dans les domaines des technologies de pointe.

Cet engagement constitue une avancée concrète dans le renforcement de la coopération technologique sino - togolaise. Il permettra de préparer une nouvelle génération de talents togolais aux métiers d'avenir. presidenceduconseil.gouv.tg



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

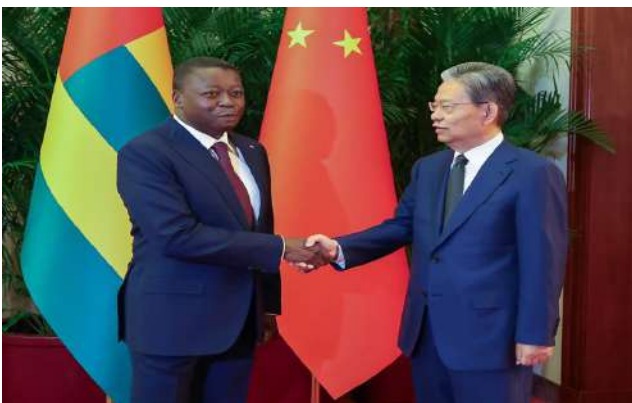
atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

FAURE GNASSINGBE ET ZHAO LEJI DETERMINES A APPROFONDIR LA CONFIANCE POLITIQUE ENTRE LA CHINE ET LE TOGO



Faure Gnassingbé et Zhao Leji (en lunettes)

Président chinois Xi Jinping et le Président Faure Gnassingbé.

Dans cette perspective, le Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN) a mis en évidence la nécessité d'approfondir la confiance politique mutuelle et de renforcer les échanges entre les peuples chinois et togolais, conformément aux orientations définies par les plus hauts dirigeants des deux pays.

Lomé, 15 oct. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu, le mardi 13 octobre à Pékin, avec Zhao Leji, Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN) de Chine.

A cette occasion, Zhao Leji a réaffirmé sa volonté d'œuvrer à la consolidation des relations d'amitié et de coopération sino-togolaises, élevées au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine - Togo à l'ère nouvelle » par le

Sur le plan parlementaire, Zhao Leji a exprimé la volonté de l'Assemblée populaire nationale de Chine de renforcer les échanges avec les deux chambres du Parlement togolais.

Il a également mis l'accent sur l'importance d'une coordination accrue au sein des instances multilatérales, notamment l'Union interparlementaire, afin de favoriser le dialogue et la coopération entre les institutions législatives.

Pour sa part, Faure Essozimna Gnassingbé a réaffirmé l'intérêt du Togo d'approfondir sa coopération pragmatique avec la Chine, notamment à travers le renforcement du dialogue et des échanges entre les organes législatifs des deux pays, ainsi que la consolidation de leur concertation au sein des instances multilatérales.

Cette rencontre témoigne de la volonté de Lomé et de Pékin de poursuivre le renforcement de leur partenariat stratégique, en privilégiant le dialogue politique, la coopération institutionnelle et l'exploration de nouvelles perspectives de collaboration mutuellement bénéfiques. presidenceduconseil.gouv.tg

A PEKIN, FAURE GNASSINGBE HONORE LA MEMOIRE DES HEROS DU PEUPLE CHINOIS

Lomé, 15 oct. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a rendu hommage aux héros du peuple chinois, le mardi 13 octobre, à Pékin, une étape symbolique de sa visite officielle en Chine.

Sur la place Tian'anmen, haut lieu de l'histoire nationale chinoise, le Président Faure Gnassingbé a procédé à un dépôt de gerbe au Monument des Héros du Peuple, avant de se recueillir en mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance, la souveraineté et le développement de la Chine.



Le Président du Conseil sur la place Tian'anmen

Cette cérémonie s'inscrit dans la tradition diplomatique, où les gestes symboliques accompagnent le dialogue politique et les initiatives de rapprochement entre les nations. Elle rappelle ainsi la qualité du partenariat entre le Togo et la Chine depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 1972. Au fil des années, les deux pays ont renforcé leurs échanges et diversifié les domaines de coopération.

Ces liens ont franchi une nouvelle étape le même jour, à l'occasion de la rencontre entre le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé et le Président chinois, Xi Jinping, au Grand Palais du Peuple.

Les deux dirigeants ont annoncé l'élévation des relations bilatérales au niveau d'une « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle », ouvrant ainsi une nouvelle étape de partenariat. presidenceduconseil.gouv.tg

REPRISE DES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES A LA COUR SUPREME DU TOGO

Lomé, 15 oct. (ATOP) – Après les congés de juillet à septembre, les magistrats de la Cour suprême du Togo ont repris leurs activités juridictionnelles le 1^{er} octobre dernier. La rentrée solennelle du jeudi 15 octobre, coïncide avec le 3^e jeudi du mois, jour d'audience à la Cour suprême.

La séance a été dirigée par le président de la Cour suprême Yaya Bawa Abdoulaye, en présence des membres de la cour, des membres du gouvernement, des avocats, des auxiliaires de justice et des plaignants. Elle a permis au président Abdoulaye

de faire l'historique de ces trois mois de congés, qui d'après lui, est née de l'époque coloniale, où les expatriés ou colons magistrats devaient prendre du temps pour voyager et se reposer et retourner dans leur pays de travail, au cours de ces trois mois. C'est cette tradition qui est restée jusqu'à nos jours. Le président Abdoulaye a déploré la lenteur de traitement des affaires pendantes et a plaidé pour le renforcement de la Cour, en magistrats suffisants pour traiter les dossiers de pourvoi qui vont en nombre grandissant.



Le président de la cour



L'assistance

Le secrétaire général de la Cour suprême du Togo, Kodjo Gabriel Woayi, a relevé que selon l'organisation judiciaire, la magistrature a 3 mois de congés à partir du mois de juillet, à septembre. Et au cours de cette période-là, chaque magistrat va choisir un mois pour avoir ses congés, ce qui réduit du coup, les activités juridictionnelles. Il poursuit qu'à partir du 1^{er} octobre, tous les magistrats, à quelque niveau qu'ils soient, doivent regagner leur service et reprendre leurs activités. « Donc pour la Cour suprême, c'est la première audience de la reprise des activités, qui coïncide avec date d'aujourd'hui », a-t-il renchéri.

En clair, sur toute l'étendue du territoire, à partir du 1^{er} octobre, il n'y a plus de congé dans le corps de la magistrature, tous les magistrats sont à leur poste et les audiences reprennent normalement.

A la Cour suprême, c'est la reprise des audiences. « Nous tenons les audiences chaque mois. Chaque troisième jeudi de chaque mois, il y a une audience à la chambre judiciaire. Donc c'est le démarrage des activités de la Cour suprême au niveau de la chambre judiciaire », a déclaré le secrétaire général.

Les affaires pendantes à la Cour suprême, sont celles qui ont fait l'objet de pourvoi. « Quand on rend une décision au niveau du tribunal et que l'une des parties n'est pas satisfaite de la décision, elle interjette appel, la Cour d'appel rend son arrêt et là, si elle n'est toujours pas satisfaite, elle saisit la Cour suprême. C'est la Cour suprême maintenant, en tant que dernier recours, qui tranche. Et il y a deux possibilités : soit la cour rejette le pourvoi, ce qui veut dire que la cour d'appel a bien rendu son arrêt, ou elle casse l'arrêt de la cour d'appel et renvoie à la cour d'appel, ou bien elle casse sans renvoi et donne force au jugement qui a été rendu en première instance », a expliqué Me Woayi.

Au role de cette audience d'ouverture, plusieurs affaires dont des délibérés et des nouvelles.

ATOP/KYA/HKM

EAMAU :

FIN DU JUBILE D'OR ET RENTREE ACADEMIQUE 2026-2027

Lomé, 15 oct. (ATOP) - Le ministre malien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, président du Conseil d'administration de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU), Pr Bouréma Kansaye, a présidé, le mercredi 14 octobre à Lomé, la cérémonie de clôture des festivités marquant les 50 ans de l'institution.

La rencontre a été marquée par la rentrée solennelle et académique 2026-2027 et l'intégration du Burundi, dont le drapeau a été hissé pour symboliser son entrée parmi les États membres de l'École. Trois jours d'activités commémoratives ont été consacrés aux réflexions sur l'avenir de l'Ecole, aux échanges entre partenaires et aux activités culturelles et sportives des étudiants. Les rencontres institutionnelles et l'exposition organisée sur le site ont également permis de revisiter l'histoire de l'établissement et de dégager des perspectives pour les prochaines années. Les principales recommandations issues des échanges seront examinées par des équipes, afin de traduire les propositions les plus pertinentes en actions concrètes, notamment pour améliorer les contenus pédagogiques, la recherche et la vie estudiantine.



Officiels, invités et étudiants



Prof. Bouréma Kansaye

Le ministre malien, Pr Bouréma Kansaye, a rappelé que les villes africaines font face à de nombreux défis, notamment l'urbanisation rapide, le manque de logements décents, les besoins en infrastructures, la mobilité durable et les changements climatiques. Pour y répondre, il a insisté sur la nécessité de moderniser les formations et de développer une recherche ancrée dans les réalités du continent. « Si ce cinquantenaire nous invite à célébrer nos réussites, il nous appelle également à préparer l'avenir avec ambition et détermination », a-t-il déclaré.

Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou a salué le parcours de l'EAMAU, qu'il considère comme une illustration concrète de l'intégration africaine par l'éducation. Il a rappelé que l'EAMAU a formé plus de 4000 architectes, urbanistes et gestionnaires urbains en cinquante ans. S'adressant aux étudiants, il les a invités à exercer leurs futurs métiers avec responsabilité, en privilégiant des solutions architecturales et urbaines adaptées aux réalités du continent, respectueuses de l'environnement et des besoins des populations. M. Omorou a réaffirmé l'engagement du gouvernement togolais, aux côtés des autres Etats membres, à soutenir la modernisation des infrastructures pédagogiques, la transition numérique et la recherche sur les villes durables et les changements climatiques.

Le directeur général de l'EAMAU, Dr Malam Boukar Awa Krou, a souligné que ce cinquantenaire a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de réfléchir aux défis qui restent à relever. Il a encouragé les enseignants à faire preuve de rigueur et de détermination dans l'accomplissement de leurs missions au cours de cette nouvelle année académique.

L'adhésion du Burundi porte à quinze le nombre de pays membres de l'EAMAU. Pour cette nouvelle année académique, l'institution accueille dix étudiants burundais. Cette arrivée illustre la volonté de l'École de renforcer les échanges entre les pays africains et de former des professionnels au service du développement du continent. Pour les années à venir, l'EAMAU entend poursuivre sa modernisation. L'acquisition de nouveaux équipements pédagogiques, la numérisation progressive de la bibliothèque et le

développement de plateformes d'apprentissage hybride et à distance figurent parmi les actions prévues. L'École compte également renforcer son corps enseignant, redynamiser ses laboratoires de recherche et élargir son réseau de partenaires institutionnels et académiques.

La célébration est placée sous le thème « 50 ans d'excellence au bénéfice des villes et territoires d'Afrique ». Elle a mis en lumière le rôle de l'EAMAU dans la formation des compétences nécessaires au développement urbain du continent. Créée à la suite d'une volonté commune des pays africains en 1975 et implantée à Lomé en 1976, l'EAMAU contribue depuis cinq décennies à la formation de professionnels capables de répondre aux besoins des villes africaines. ATOP/AO/HKM/KYA



La montée des couleurs du Burundi

ORDRE DES GEOMETRES DU TOGO :

UN NOUVEAU BUREAU POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE FONCIERE

Lomé, 15 oct. (ATOP) - Le nouveau bureau du Conseil de l'ordre des géomètres du Togo a été présenté le jeudi 15 octobre à Lomé.

Ce bureau de cinq membres a été élu le 27 août dernier lors d'une assemblée générale électorale pour un mandat de trois ans. Il entend renforcer l'organisation de la profession, rapprocher leurs services des populations et de contribuer à une meilleure gouvernance foncière au Togo.



Table d'honneur, M. affo (au milieu)



L'assistance

Reconduit à la présidence de l'Ordre, Atcholadi Nikada et son équipe se donnent pour mission de promouvoir l'excellence dans la profession, de défendre les intérêts des géomètres et de représenter la corporation auprès des institutions nationales et internationales.

Pour atteindre ses objectifs, le nouveau bureau a défini une feuille de route axée sur quatre priorités. Il s'agit d'accompagner les projets et les réformes structurants du gouvernement, de favoriser une meilleure répartition des géomètres sur l'ensemble du territoire afin de rapprocher leurs services des citoyens, de renforcer les compétences des membres et de consolider les échanges au sein de la corporation. Le bureau entend également poursuivre les démarches engagées pour la mise en œuvre des directives de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), notamment l'harmonisation des textes devant faciliter la libre circulation des géomètres dans l'espace communautaire.

Le représentant du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, M. Affo Bidjo, a salué le dynamisme du bureau sortant et les actions menées en collaboration avec son

département. Il a toutefois insisté sur la nécessité de mieux encadrer l'exercice de la profession, notamment en limitant les interventions des géomètres dits « ambulants » et en réorganisant leurs activités pour plus d'efficacité. Il a invité les géomètres à s'approprier le plan parcellaire et le réseau de bornes géodésiques afin de contribuer efficacement à l'identification et à l'enregistrement des parcelles. M. Affo a, par ailleurs, évoqué les réformes engagées pour améliorer la gestion foncière au Togo, dont le projet de cadastrage de l'ensemble du territoire national. Cette initiative, a-t-il dit, vise à identifier les véritables propriétaires des parcelles et à faciliter la délivrance des certificats ou des titres fonciers, dans le but de renforcer la sécurité foncière.

Le président Atcholadi a réaffirmé la disponibilité de l'Ordre à contribuer aux politiques de développement territorial et aux réformes institutionnelles. Il a rassuré que son équipe travaillera en étroite collaboration avec le ministère de tutelle, les institutions partenaires et l'ensemble des membres pour atteindre les objectifs fixés. ATOP/BA/AO



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

LA COMMUNE ANIE 1 FAIT LE POINT SUR SES FINANCES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Anié, 15 oct. (ATOP) - La commune Anié 1 a ouvert, le mardi 13 octobre, la quatrième session ordinaire de son conseil municipal au titre de l'année 2026. Les travaux portent sur le bilan financier au 30 septembre, l'état d'avancement des infrastructures et les priorités de développement pour 2027.



L'assistance



Le Préfet Col. Soulé (au micro) ouvrant les travaux

D'après les rapports, il ressort qu'à l'issue des trois premiers trimestres de l'année 2026, la commune enregistre des résultats financiers encourageants. Sur des recettes prévisionnelles de 246 557 108 FCFA, elle a mobilisé 172 271 725 FCFA, soit près de 70% des prévisions. Ces ressources ont contribué à la réalisation de plusieurs infrastructures destinées à améliorer les conditions de vie des populations. Parmi les réalisations figurent la réhabilitation de la voie d'accès au marché à bétail, pour un montant de 32 999 585 FCFA, et la construction en cours d'une gare routière moderne sur un site d'un hectare, estimée à 29 987 142 FCFA. La commune a également réalisé une demi-clôture de 360 mètres linéaires au stade municipal, pour 21 505 288 FCFA, un bâtiment scolaire de trois classes à Alamassou, d'un coût de 9 014 775 FCFA, ainsi que la couverture de l'appâtame de l'EPP Kpassa/E, pour 4 779 000 FCFA.

D'autres chantiers sont en cours, notamment la construction d'un complexe scolaire comprenant des salles de classe, un bureau, un magasin et des latrines à Kpéhoun. La municipalité prévoit également des latrines sanitaires pour la Compagnie républicaine d'intervention, l'aménagement d'un parc à motos et l'installation de neuf kiosques commerciaux le long de la route nationale n°1. Le développement d'un site web institutionnel figure aussi parmi les initiatives destinées à renforcer la transparence dans la gestion communale.

Pour 2027, Anié 1 entend poursuivre ses efforts en faveur du développement rural et de l'amélioration du cadre de vie. Les priorités annoncées concernent notamment l'ouverture de pistes rurales reliant les cantons de Pallakoko et de Kolo-Copé, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages d'Abanssa Copé et de Gourma Copé, grâce à la réalisation de forages et à l'installation de systèmes autonomes alimentés par l'énergie solaire. La commune prévoit aussi d'étendre le réseau d'éclairage public et d'électricité. La gestion des déchets et l'assainissement occupent également une place importante dans les perspectives, avec l'élimination des dépotoirs sauvages, la création de décharges intermédiaires et le curage régulier des caniveaux du Grand Marché d'Anié.

Le préfet de l'Anié, Colonel Soulé Abderman, a invité les différents acteurs à faire preuve de patriotisme et d'engagement citoyen pour accompagner le développement de la préfecture. Il a appelé les Comités de développement à la base (CDB) à renforcer leur collaboration avec les autorités administratives, tout en respectant leurs attributions.

Abordant les questions de sécurité, le préfet a rappelé que « la sécurité commence par le renseignement ». Il a exhorté les populations à rester vigilantes et à signaler aux forces de défense et de sécurité tout individu aux comportements suspects.

Le maire de la commune Anié 1, Ayéna Kwami, a, pour sa part, souligné la nécessité pour toute collectivité territoriale ambitieuse de disposer des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de développement.

ATOP/KV/KKT/AO

4^E SESSION ORDINAIRE DE LA COMMUNE AGOU 2 : **LES TRAVAUX CONSACRES A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2027**



Les participants

Agou-Gadzépé, 15 oct. (ATOP) - Le conseil municipal de la commune Agou 2 a ouvert, le mercredi 14 octobre à Amoussoukopé, sa quatrième session ordinaire de l'année.

Durant trois jours, les élus locaux se pencheront sur la présentation de la situation financière de la commune, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026. Ils procéderont également au débat et à l'adoption des orientations budgétaires pour l'exercice 2027. À l'ordre

du jour figurent aussi la présentation de l'ONG « Pioneers en action pour le développement intégral de l'environnement » (PADIE) et du projet de développement du service public d'eau potable à Amoussoukopé, ainsi que l'étude, l'amendement et l'adoption du budget primitif 2027. La programmation des investissements pour 2027, une visite de terrain et une séance de sensibilisation des populations de Nyitoé-Zukpé sont également prévues.

Le rapport sur la situation financière de la commune, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026, fait ressortir des recettes de fonctionnement réalisées à

hauteur de 38 862 058 F CFA, pour une prévision de 73 876 886 F CFA. L'écart entre les prévisions et les réalisations s'élève ainsi à 35 014 828 F CFA, soit un taux de réalisation de 52,6 %. Le rapport indique également que les dépenses de fonctionnement exécutées s'établissent à 39 270 662 F CFA.

Pour le préfet d'Agou, Ali Mouzou, cette session permettra aux conseillers municipaux d'examiner les perspectives financières de la commune, de définir les priorités d'intervention et d'apprécier les ressources nécessaires à mobiliser pour répondre aux besoins des populations. Le préfet a invité les participants à faire preuve d'un esprit de participation et de concertation afin d'aboutir à l'adoption d'un budget prenant en compte l'ensemble des secteurs sociaux de la commune.

Le maire de la commune Agou 2, Sakpa Koofi Séssimé, a indiqué que cette dernière session de l'année constituera un cadre privilégié pour la programmation des investissements à réaliser en 2027. « Ces différents sujets exigent de nous un esprit de dialogue, d'écoute mutuelle et de recherche permanente de l'intérêt général. Je demeure convaincu que, grâce à l'expérience et à l'engagement de chacun, nos échanges aboutiront à des décisions pertinentes et bénéfiques pour les populations de la commune », a-t-il ajouté.

ATOP/BSM/MET/MD

KLOTO/COOPERATION BILATERALE DECENTRALISEE :

UNE DIZAINE DE MAIRES ECHANGENT AVEC UNE DELEGATION DU MINISTERE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES

Kpalimé, 15 oct. (ATOP) - Une dizaine de maires togolais a échangé, le mercredi 14 octobre à Kpalimé, avec une délégation du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères sur le renforcement de la coopération décentralisée entre les deux pays.

Cette rencontre est organisée en prélude aux assises franco-togolaises en janvier 2027 à Paris en France. Elle fait suite à la visite au Togo, en avril dernier, du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. Le but est de rassembler les collectivités françaises et togolaises pour identifier les secteurs prioritaires des territoires et développer des partenariats gagnant-gagnants.



Les participants

Les assises se sont déroulées dans la ferme agro-touristique Yaka Yale, dans la commune de Kloti 1. Elles ont été conduites par Frédéric Cholé, délégué pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les échanges ont porté sur le bilan des partenariats existants entre les collectivités territoriales françaises et togolaises, les difficultés rencontrées, ainsi que les perspectives de consolidation et d'élargissement de ces collaborations à des projets de développement territorial. « Nous sommes là avant tout pour écouter les maires des communes des régions des Plateaux et Maritime et recueillir leurs attentes en vue de l'organisation des prochaines assises », a expliqué Frédéric Cholé. Selon lui, ces assises visent à insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays à travers des partenariats entre les collectivités territoriales.

Les coopérations existantes interviennent dans les domaines, de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'éducation, la formation professionnelle, l'insertion des femmes et des

jeunes, l'agriculture et la gestion des déchets. Ces initiatives visent à apporter des réponses aux besoins des populations des deux pays.

Pour le maire de Kloto 1, Afelete Kossi Atigaku, cette rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer leur impact sur le développement local. Il a souligné que c'est un cadre qui permet de penser, de concevoir et de mettre en œuvre des actions concrètes pour apporter du sourire aux populations. M. Atigaku a plaidé pour un élargissement des partenariats à des projets plus structurants, susceptibles de bénéficier à des territoires plus vastes comme le Grand Kloto.

La mission de Frédéric Cholé s'inscrit dans la continuité de la participation du Togo aux Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT) de juillet 2026, ainsi que du projet de gouvernance territoriale au Togo pour la période 2025-2027, soutenu par l'ambassade de France.

Les assises de Paris en janvier prochain permettront de définir des priorités communes et promouvoir des partenariats durables au bénéfice des populations.

ATOP/AYH/DHK

KOZAH :

DES PRODUCTEURS DE LA KARA ET DES SAVANES RENFORCENT LEURS COMPETENCES SUR L'ACCES AUX SEMENCES AMELIOREES



Les acteurs concernés

la Souveraineté alimentaire (MAPRASA). Elle bénéficie de l'appui financier et technique de la Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) dans le cadre du projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat (AIC) en Afrique de l'Ouest, financé par la BOAD via le Fonds d'adaptation.

Cet atelier de trois jours regroupe des responsables des réseaux semenciers, des cadres des services techniques des différentes institutions impliquées dans la vulgarisation agricole, des organisations de la société civile, ainsi que des acteurs communaux des deux régions.

L'objectif est de créer une synergie d'actions locales entre les producteurs, les communes, les services techniques et la société civile afin de lever les barrières d'accès aux semences améliorées, et d'accélérer la transition agroécologique dans les zones d'intervention du projet. Il s'agit à terme de poser les bases pour la création future de banques de semences améliorées, de permettre aux communautés de s'approprier les techniques de multiplication de ces semences.

Les travaux permettront concrètement de renforcer les capacités des participants sur les exigences en matière de production et de vulgarisation des semences améliorées; de se familiariser avec les techniques de multiplication et de mise en place de banque de semences certifiées adaptées.

Kara, 15 oct. (ATOP) – Un atelier national de renforcement des capacités et de partage sur l'accès aux semences améliorées adaptées s'est ouvert le mardi 14 octobre à Kara, à l'intention d'une cinquantaine de producteurs (40% de femmes) des régions de la Kara et des Savanes.

L'activité, portée par l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), est organisée par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de

Les participants seront outillés à travers plusieurs modules, notamment le secteur semencier togolais, les étapes pour devenir semencier et les techniques de production de semences certifiées ainsi que les bonnes pratiques de production semencière. Ils prendront également connaissance des variétés en diffusion et leurs caractéristiques ; la législation semencière au Togo, des normes de production et de commercialisation des semences. Ils feront aussi une visite de terrain à Technoparc de Sarakawa pour découvrir les différentes variétés en expérimentation.



L'assistance attentifs au discours d'ouverture des travaux...



...du directeur Kpadenou (micro)

Le directeur de la Planification, des statistiques agricoles et du suivi-évaluation au MAPRASA, Kpadenou Anani Kodjogan a relevé l'importance que le Président du Conseil accorde au secteur agricole et aux femmes productrices dont l'ambition est de faire d'elles, de véritables entrepreneures semencières au sein des communautés.

Renforcer la résilience des producteurs

Pour le coordonnateur régional du projet AIC- BOAD, à l'ARAA/CEDEAO, Jacques André Ndione, le recours aux semences améliorées adaptées constitue l'un des leviers important d'adaptation aux changements climatiques. Ces semences, a-t-il expliqué, « sont résistantes aux stress environnementaux, aux ravageurs et maladies, tolérantes à la sécheresse et aux températures élevées, à l'accès à l'eau. Elles permettent de sauver les récoltes malgré les changements climatiques imprévisibles et restent adaptées aux cycles de croissance les plus courts, tout en garantissant la sécurité des revenus des producteurs grâce à la certification de bonne qualité dont elles bénéficient ». Il a salué l'ITRA pour son implication tout en conviant les acteurs mobilisés à participer activement aux travaux.

Des semences améliorées pour booster l'agriculture

Le directeur général de l'ITRA, Dr. Douti Lardja et le directeur régional en charge de l'agriculture de la Kara, Dadja Badalake, ont salué l'initiative qui entend booster l'agriculture togolaise et permettre aux producteurs de mieux connaître ces semences qui contribuent à un meilleur rendement.

Selon le directeur scientifique à l'ITRA, Dr. Akata Eyanawa, les semences améliorées sont des semences qui font objet de recherche. Le Togo en dispose de nouvelles variétés de semences améliorées qui sont le riz (la Sbaika, la Jasmine 85 et la gamme arika), le soja (TGIS 14 F) et diverses variétés du shorgo, a-t-il indiqué

Le projet AIC, mis en œuvre au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Niger et au Togo, vise à réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs face à l'augmentation des risques climatiques qui entravent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. ATOP/TAL/DHK



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



FOIRE AGRO-PASTORALE DES SAVANES:
LA PREMIERE EDITION PREVUE DU 21 AU 27 DECEMBRE PROCHAIN

Dapaong, 15 oct. (ATOP) – Le Conseil régional des Savanes a lancé, le mercredi 14 octobre à Dapaong, la première édition de la Foire agro-pastorale, artisanale et commerciale de la région, prévue du 21 au 27 décembre prochain.

Placée sous le thème : « Agriculture, élevage et artisanat, leviers du développement économique durable », cette manifestation a été dévoilée aux professionnels des médias et aux acteurs locaux au cours d'une conférence de presse présidée par le président du conseil régional des Savanes, Banlepo Nabaguedjoa. Il était entouré de ses deux vice-présidents, Nabiema Daoudou Wattara et Bissoune Nabagou, ce dernier assurant également la présidence du comité d'organisation.

Présentant le projet, M. Nabagou a indiqué que cette initiative vise à promouvoir le développement économique local, renforcer l'attractivité de la région et valoriser les productions locales à travers la transformation, la commercialisation et la création de chaînes de valeur génératrices d'emplois.

La foire se tiendra sur l'esplanade du gouvernorat des Savanes, en période post-récolte. Elle ambitionne de mobiliser jusqu'à 250 exposants et au moins 10 000 visiteurs, venus du Togo et de l'étranger. Les secteurs concernés sont notamment l'agriculture, l'élevage, la transformation agroalimentaire, l'artisanat, le commerce et les services connexes.

Au-delà des expositions-ventes, l'événement sera meublé par des conférences thématiques axées sur la modernisation de l'agriculture face aux défis climatiques, le développement des filières agro-pastorales, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ainsi que le numérique appliqué à l'agriculture.



Des professionnels des médias



Le président du comité d'organisation (milieu) expliquant le logo

Des rencontres d'affaires, des concours de dessin, d'art oratoire, de cuisine et du meilleur jeune artisan, ainsi que des animations culturelles sont également annoncés. Les stands seront ouverts tous les jours de 9 h à 22 h.

À travers cette initiative, le conseil régional entend offrir un cadre de promotion aux producteurs, artisans, transformateurs et commerçants, tout en stimulant les échanges économiques et les opportunités d'affaires dans la région des Savanes.

Le président du conseil régional des Savanes, Banlepo Nabaguedjoa a souligné le rôle déterminant des médias dans la réussite de cette première édition. Pour lui, les professionnels des médias sont des acteurs essentiels de la communication et de la

mobilisation autour de cet événement. Il les a invités à s'impliquer pleinement dans la promotion de cette initiative régionale, exprimant sa confiance en leur capacité à assurer une large visibilité à la foire. « La réussite de cette première édition constitue un pari collectif que les organisateurs et les médias doivent relever ensemble », a-t-il relevé.

La rencontre s'est achevée par le dévoilement officiel du logo de cette première édition de la Foire agro-pastorale, artisanale et commerciale des Savanes.

ATOP/TKA/JK/SED

OTI/PROJET « SAVANES KPAADU » :

UNE DELEGATION FAIT LE SUIVI ET LA RECEPTION DES TRAVAUX



Réception d'ouvrage à Koutonbong

du directeur de la mise en œuvre des programmes, Soba Palakeyem et de la directrice régionale Savanes-Kara, Mme Abalo Naka.

Ces infrastructures sont réalisées dans le cadre du projet « Action intégrée de réponse de crise dans la région des Savanes au Togo (Savanes Kpaadu) ». Au total, 10 Ecoles primaires publiques (EPP) des préfectures de Tône, de l'Oti-sud, de Kpendjal-ouest et de Cinkassé sont ciblées pour bénéficier de 13 apatams destinés à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

A ce jour, les réceptions des infrastructures et des équipements ont été effectuées dans 6 écoles. Les ouvrages sont accompagnés de tables-bancs pour les élèves ainsi que de tables et de chaises pour les enseignants.

Ces réalisations visent à favoriser un accès équitable à l'éducation pour les enfants déplacés internes, les enfants réfugiés et ceux issus des communautés hôtes. Elles s'inscrivent dans les efforts de renforcement des capacités d'accueil des établissements scolaires dans les zones vulnérables de la région.



Un apatam amélioré réalisé dans une école



La délégation en mission de suivi à N'Gambi

Parallèlement aux réceptions, des missions de suivi sont en cours, pour s'assurer de l'avancement des travaux de construction et de la qualité des réalisations.

Ces activités mobilisent notamment les Comités de gestion des écoles primaires (COGEP), les autorités locales et éducatives, les entreprises attributaires ainsi que les communautés bénéficiaires. Elles permettent également de relever d'éventuelles insuffisances et de formuler des recommandations en vue de garantir la durabilité des ouvrages et des équipements.

Le projet « Savanes Kpaadu » est financé par l'Union européenne (UE), à travers le service des instruments de politique étrangère, « Foreign policy instruments » (FPI). Il est mis en œuvre par Plan International Togo avec ses partenaires Humanité et Inclusion (HI), Communication pour un développement durable (CDD) et la Centrale africaine pour un développement intégral et durable (CADID). ATOP/TT/JK/BA

OGOU :

DES JEUNES SENSIBILISES SUR LE CYBER HARCELEMENT ET LES VBG EN LIGNE

Atakpamé, 15 oct. (ATOP) - Des élèves, étudiants, enseignants, représentants d'organisations de la société civile ainsi que des associations de parents d'élèves ont été sensibilisés, les 14 et 15 octobre à Atakpamé, sur la prévention des Violences basées sur le genre (VBG) en ligne et le cyber harcèlement.



L'assistance



Mme Azoti Hodalou ouvrant les travaux

La rencontre est placée sous le thème « En ligne aussi, mes droits comptent ». Elle est organisée par la Coopération allemande (GIZ), à travers le projet DeZon, en partenariat avec le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la jeune fille. Elle entend aider les jeunes à mieux connaître leurs droits, à adopter des comportements responsables sur internet et à prévenir les violences numériques dans leurs milieux scolaire et universitaire.

Les échanges ont porté notamment sur les différentes formes de VBG dans les espaces numériques, les stéréotypes de genre et les moyens de les déconstruire. Les participants ont appris également à reconnaître les actes de cyberharcèlement, le chantage en ligne et la diffusion d'images sans le consentement des personnes concernées. A travers des études de cas, ils ont été amenés à mieux comprendre les notions de consentement, de respect de la dignité humaine et de responsabilité dans le partage de contenus numériques. Des séances de restitution animées par les pairs sont prévues dans les établissements scolaires et universitaires pour sensibiliser d'autres jeunes aux connaissances acquises.

La cheffe division éducation et formation de la jeune fille, Azoti Hodalou, a souligné l'importance de cette action, en lien avec la Feuille de route gouvernementale 2026-2031. Elle a invité les participants à adopter de bonnes pratiques pour se protéger sur internet. « Plus de 90 % des métiers au monde exigent désormais des compétences numériques. Ne répondez pas aux attaques de cyberharcèlement, bloquez immédiatement les auteurs et

ne partagez jamais de photos intimes. Nous devons garantir aux jeunes filles un environnement numérique sûr leur permettant d'étudier, de s'épanouir et de faire valoir leurs droits au même titre que les garçons », a-t-elle indiqué.

Le maire de la commune Ogou 1, Dr Kassamada Mensah, a rappelé que les violences en ligne ont des conséquences réelles sur les victimes. Pour lui, internet doit rester un espace d'échanges et d'opportunités, et non un lieu d'humiliation ou de peur. « Le numérique doit être un espace de liberté et non un territoire de peur ou de psychose ; un instrument d'opportunités et non d'humiliation. La violence numérique n'est pas une violence virtuelle : ses conséquences sont bien réelles. Les droits des filles ne s'arrêtent pas à la porte de l'établissement scolaire ni à l'écran du téléphone », a-t-il souligné. Il a invité les jeunes filles et garçons à s'engager dans la prévention de ces violences en faisant du respect et de l'équité des valeurs essentielles dans leurs interactions, aussi bien en ligne que dans la vie quotidienne.

ATOP/AY/KKT/AO

ECONOMIE LOCALE :

LA CJES TOGO MOBILISE LES ENTREPRENEURS A ATAHPAME

Atakpamé, 15 oct. (ATOP) – La Confédération des jeunes entreprises et startups du Togo (CJES Togo) a ouvert, le mercredi 14 octobre à Atakpamé, la quatrième édition de son « Forum CJES en régions ».



L'assistance



Le gouverneur Maganawé lançant les travaux

L'étape de la région des Plateaux est placée sous le thème « Rassembler les entreprises en région pour transformer et protéger l'économie locale à l'ère du digital ». Cet événement se déroulera jusqu'au 16 octobre. Cette initiative a pour ambition de stimuler l'entrepreneuriat, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Elle entend également catalyser la croissance des entreprises locales en capitalisant sur les opportunités incontournables qu'offre la transition numérique.

Durant cette activité, un accompagnement personnalisé est proposé aux exposants par des experts, matérialisé par l'ouverture et l'optimisation de comptes professionnels sur les plateformes WhatsApp Business, Facebook et TikTok. Le point d'orgue de cette manifestation sera, l'organisation d'un Job Dating régional structuré sous la forme d'un salon de l'emploi, le vendredi 16 octobre. Cette passerelle vise à rapprocher les jeunes diplômés en quête de stages ou d'une première expérience professionnelle des entreprises et structures d'accueil ayant des besoins spécifiques en compétences.

L'inspecteur du commerce Gnaba Atara, a rappelé les potentialités et la position stratégique de la région des Plateaux, et insisté sur la nécessité de consolider les partenariats public-privés pour investir massivement dans les infrastructures de stockage et de transformation. Il a en outre souligné l'urgence de renforcer les mécanismes de

garantie en faveur des PME, et d'accélérer la formation professionnelle de la jeunesse afin de l'armer face aux exigences concrètes du terrain.

Le gouverneur de la région des Plateaux, le général de brigade Dadja Manganawé, a salué l'action de la Confédération des jeunes entrepreneurs, louant son rôle déterminant dans la dynamisation, la structuration et l'accompagnement de la jeunesse. « Les résultats probants enregistrés au cours des trois premières éditions témoignent de la pertinence de cette initiative », a-t-il déclaré. Il a souligné que le thème retenu pour cette année s'inscrit clairement dans la droite ligne de la feuille de route gouvernementale, faisant écho aux principes directeurs que sont « protéger, rassembler et transformer ». ATOP/AY/KKT/HKM



Visite de stands



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

RUSSIE:

ARRESTATION DU REDACTEUR EN CHEF DU MEDIA INDEPENDANT NOVAÏA GAZETA

Moscou, (RFI) - Le rédacteur en chef du média indépendant russe Novaïa Gazeta a été arrêté après une perquisition à son domicile, a annoncé le jeudi 15 octobre le journal classé par les autorités russes « agent de l'étranger ».

« Le rédacteur en chef de Novaïa Gazeta, Sergueï Sokolov, a été emmené au Comité d'enquête (organe judiciaire russe, NDLR) après la perquisition de son domicile », a déclaré Novaïa Gazeta sur Telegram.

Selon ce journal, bastion historique de la presse indépendante en Russie, la rédaction a perdu le contact avec Sergueï Sokolov aux alentours de midi jeudi, « juste avant une réunion éditoriale qu'il devait présider ». Un avocat est en route pour assister Sergueï Sokolov, a également précisé ce média.

Novaïa Gazeta s'est souvent trouvé dans le viseur des autorités en raison de ses enquêtes sur les violations des droits humains. Les bureaux de la rédaction ont été perquisitionnés en avril et l'un de ses journalistes, Oleg Roldouguine, placé en détention.

Sergueï Sokolov a déjà été arrêté en 2024 et poursuivi pour « discrédit des forces armées » à cause d'un article, avait alors dénoncé l'ONG Reporters sans frontières.

La rédaction et les activités de ce média se sont réduites après l'introduction de la censure militaire au début de l'offensive russe à grande échelle en Ukraine en février 2022. Novaïa Gazeta continue cependant d'exister, notamment sur internet.

Le classement sous le label « agent de l'étranger » par les autorités russes oblige à de lourdes contraintes administratives et est utilisé par le Kremlin pour réprimer ses détracteurs. RFI

CAMEROUN :**LE GOUVERNEMENT INTERPELLE SUR LA HAUSSE DES FEMINICIDES**

Yaoundé (Africanews)- La hausse des féminicides au Cameroun a suscité des manifestations et des revendications le jeudi 15 octobre pour de meilleures lois. Selon les militants, cette crise trouve son origine dans l'insuffisance des réglementations visant à punir les auteurs de ces crimes et dans les défaillances du système judiciaire.

Si le Code pénal camerounais reconnaît des crimes tels que le viol, il ne comporte toutefois pas de lois ni de dispositions explicites sur le féminicide, ce qui oblige les juges à s'appuyer sur des lois générales relatives aux actes préjudiciables.

« Alors que j'étais au marché, on m'a appelée ; c'est mon mari qui m'a appelée pour m'annoncer que Géraldine avait été battue à mort par son mari et qu'elle avait été transportée d'urgence à l'hôpital de Messassi. Son décès a été confirmé. Je me suis précipitée sur place, où j'ai vu son corps sans vie, mais je n'ai pas pu voir son mari. Il s'est enfui. », a témoigné Pauline Chinjua Macholuh, amie de Géraldine Achiah pour qui une cérémonie commémorative avait été organisée à Yaoundé mi-septembre.

Près de 70 femmes qui, selon le ministère des Affaires féminines, auraient été tuées cette année au Cameroun dans des cas présumés de féminicides, un chiffre en hausse par rapport aux estimations gouvernementales qui faisaient état d'au moins 50 cas en 2023 et 67 en 2024.

« Ce qui est arrivé à ma sœur est une tragédie que je n'oublierai jamais. Cela a laissé en moi une marque indélébile. Mais ce que je demande, c'est simplement que justice soit rendue à ma sœur, car elle est morte alors qu'elle était innocente. », s'est confiée Béatrice Achiah, sœur de Géraldine.

Le fléau des féminicides dans le pays a déclenché des manifestations et des appels à l'action du gouvernement, car bon nombre de ces meurtres restent non élucidés tandis que beaucoup d'autres ne sont pas signalés.

« Quand on dit à une femme de quitter son agresseur sans pouvoir lui dire où elle et ses enfants dormiront demain, c'est une cause. Elle reste parce qu'elle n'a nulle part où aller. Elle est donc contrainte de rester avec son agresseur jusqu'à sa mort. C'est donc une cause (de féminicide). Tant que le gouvernement n'aura pas mis en place des foyers d'accueil d'urgence, les femmes continueront à rester avec leurs agresseurs car elles n'ont nulle part où aller — ni pour elles-mêmes, ni pour leurs enfants. », a déclaré Anne Ngo-Minyogog, avocate et militante contre les violences faites aux femmes.

Le gouvernement travaille actuellement sur un nouveau projet de loi qui fera du féminicide une infraction pénale à part entière, tout en renforçant les mesures de protection plus générales contre les violences sexistes. Africanews

**ATOP****Pour vos articles, reportages****Nous contacter.***Actualités, Proximité*

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com🌐 www.atop.tg

SPORTS

DR PATRICE MOTSEPE ANNONCE UNE HAUSSE DES SUBVENTIONS DE LA CAF AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Caire, (CAF) - Le Président de la Confédération Africaine de Football (CAF), Dr Patrice Motsepe, a annoncé le mercredi 14 octobre, une augmentation de 33 % des

subventions annuelles accordées aux 54 Associations Membres de la CAF, ainsi qu'une hausse de 20 % des financements alloués aux unions zonales.

Dans le cadre de cette nouvelle répartition, chacune des 54 Associations Membres pourra désormais bénéficier d'une subvention annuelle pouvant atteindre 700 000 dollars.

Les Unions Zonales de la CAF verront également leur financement annuel augmenter, passant de 750 000 à 900 000 dollars, soit une hausse de 20 %.

Cette annonce marque une nouvelle étape dans le renforcement du soutien financier de la CAF à ses associations membres, sous la présidence de Dr Patrice Motsepe et avec l'appui du Comité Exécutif de la CAF. Elle s'inscrit dans la volonté de faire du football, au sein des 54 Associations Membres, un secteur de classe mondiale, capable de se développer durablement et de gagner en autonomie financière.

En 2021, les Associations Membres percevaient une subvention annuelle de 200 000 dollars. Ce montant a ensuite été doublé pour atteindre 400 000 dollars, avant de passer à 525 000 dollars, puis à 700 000 dollars.

Cette nouvelle augmentation représente une hausse de 250 % par rapport à 2021, témoignant de la volonté constante de la CAF d'investir dans le développement du football africain et de renforcer les capacités de ses Associations Membres.

Ces ressources supplémentaires doivent notamment permettre aux Associations Membres de consolider leurs structures de développement du football, d'investir davantage dans le football des jeunes et le football féminin, d'améliorer leur administration et leur gouvernance, et de mettre en place des programmes durables au bénéfice des joueurs, des entraîneurs, des arbitres et de l'ensemble des acteurs du football.

Récapitulatif des nouvelles subventions

Associations Membres de la CAF : le montant cumulé des subventions annuelles passe de 525 000 dollars à un maximum de 700 000 dollars par association.

Unions Zonales de la CAF : les subventions annuelles passent de 750 000 à 900 000 dollars.

Association des Clubs Africains (ACA) : les subventions passent de 400 000 à 500 000 dollars.

TOTALENERGIES CAF CAN DE FUTSAL :

« NOUS DEVIONS EGALISER », CONFIE LE GARDIEN ALGERIEN SICHAIB

Rabat, (CAF) - L'Algérie a préservé ses chances de qualification pour la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de Futsal Maroc 2026 en arrachant un match nul (2-2) face à la Libye, le mercredi 14 octobre. Un résultat jugé essentiel par le gardien de but Wassim Sichaib pour maintenir les Fennecs en vie dans la compétition.

Dominés en première période, les Algériens ont reconnu avoir éprouvé des difficultés à déchiffrer le jeu libyen, face à l'une des meilleures sélections du continent.

Les débutants dans la compétition ont toutefois su réagir après les consignes de leur sélectionneur, Nordine Benamrouche, à la pause. Un second acte plus abouti qui leur a permis de revenir dans la partie.

Ali Skender a d'abord inscrit un but historique, le premier de l'Algérie dans la compétition. Puis le capitaine Samyr Teffaf a égalisé sur un superbe coup franc, alors que la Libye évoluait à dix, permettant aux siens de décrocher un point précieux avant leur dernier match face à la Zambie.

« Ce fut un match difficile. La Libye est une grande équipe, l'une des meilleures d'Afrique. Nous savions avant la rencontre que ce serait compliqué. La première période a été à leur avantage et nous n'avons pas réussi à bien lire le jeu », a expliqué Sichaib à CAFOnline.com.

« À la mi-temps, le sélectionneur est venu dans le vestiaire et s'est adressé à chaque joueur. La seconde période était cruciale pour nous. Nous savions que sans une victoire ou un match nul, nous serions éliminés de la compétition », a ajouté le gardien.

L'Algérie affrontera désormais la Zambie lors de son dernier match de groupe. Les Fennecs devront impérativement s'imposer pour conserver leurs chances de rejoindre le dernier carré.

« Pour garder notre destin entre nos mains, nous devons faire match nul aujourd'hui, puis gagner contre la Zambie. Nous savons que ce sera un match difficile », a-t-il conclu.

De son côté, l'ancienne championne d'Afrique, la Libye, affrontera le Maroc vendredi 16 octobre à 20h00 GMT, au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah, pour son dernier match du Groupe A. CAF

